



## **RANDONNEE DIAMANT VTT REGLEMENT 2010**

**[www.diamantvtt.com](http://www.diamantvtt.com)**

La Diamant VTT est une randonnée, ce n'est pas une compétition. Chaque randonneur pédale au rythme qui lui convient.

### **DISTANCES :**

- Diamant VTT : Des 18 ans, boucles de 40, 30 et 20 km
- Diamant Jeune : Des 14 ans, accès aux boucles de 20 et 30 km

#### **(Accompagnement d'un parent obligatoire)**

- Diamant Teen : Boucle de 8 km accessible de 9 à 14 ans.

#### **(Accompagnement d'un parent obligatoire)**

- Mini Diamant : Boucle de 2 km accessible de 6 à 9 ans avec initiation au biathlon

**(Sous la responsabilité des parents, possession d'une autorisation parentale obligatoire)**

### **CONDITIONS D'INSCRIPTION :**

1- Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement, en accepter les clauses dans son intégralité et accepter les risques normaux et fréquents liés à la pratique du vélo, tels que les chutes individuelles ou collectives

2- Le port du casque rigide est obligatoire. Protections, genouillères, dorsales et coudières vivement recommandées. Choisir un VTT adapté à la pratique du cross country. Prévoir du matériel pour les petites réparations. Il est vivement conseillé de partir avec un téléphone portable.

#### **3- ASSURANCES :**

Responsabilité Civile : les organisateurs ont souscrit un contrat couvrant leur Responsabilité Civile pour les dommages corporels qu'ils pourraient causer accidentellement à des tiers.

Dommages et responsabilité matérielle : ni l'organisateur, ni son assureur ne couvrent les dommages que pourraient subir le matériel et les équipements des participants, notamment en cas de chute ou de vol.

4- Un service gratuit de premiers soins et d'encadrement médical composé d'un médecin, d'ambulances et de secouristes, est mis en place sur l'épreuve. Les autres frais des soins médicaux, chirurgicaux, d'hospitalisation, d'évacuation et de rapatriement, restent à la charge des participants. Vous trouverez ces points secours sur l'aire de départ/arrivée ainsi que sur les trois ravitaillements du parcours.

5- Obligation de respecter le code de la route sur les portions routières.

6- Pour les parcours se situant sur le haut du domaine VTT, il est recommandé d'emporter des vêtements adaptés à la pratique sportive en montagne.. Une protection suffisante (type coupe-vent) est nécessaire. Il est également vivement recommandé d'effectuer un bilan

pour la pratique sportive du VTT chez son médecin traitant.

8- Tout abandon doit être signalé à l'organisation. En l'absence d'information sur un abandon, le participant devra prendre en charge les moyens mis en œuvre pour sa recherche.

9- L'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours et les ouvertures de Remontées Mécaniques selon les conditions météorologiques et de sécurité.

10- Les inscriptions non accompagnées du règlement et /ou non signées ne seront pas traitées.

12- Informatique et Libertés : Conformément à la législation en vigueur, le participant dispose du droit d'accès, de rectification ou d'opposition sur les données informatisées personnelles le concernant. Celles-ci pourront être utilisées, cédées, louées ou échangées notamment pour les opérations d'informations commerciales, les résultats, et la presse.

13- Tout participant autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit tels que partenaires et médias, à utiliser les résultats et les images sur lesquelles il pourrait apparaître à l'occasion de l'épreuve, sur tous supports y compris les documents promotionnels et publicitaires, pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements ou traités.

14- L'accès aux remontées mécaniques est gratuit avec la plaque de cadre.

Des barrières horaires seront mises en places aux endroits stratégiques des parcours. Les participants seront réorientés pour rejoindre l'arrivée par le plus court chemin en cas de dépassement de temps mettant en cause leur sécurité sur la fin de parcours.

- Un road-book à lire très attentivement sera distribué lors du retrait des plaques. Il contient toutes les instructions concernant le parcours et les consignes de sécurité.

## **ENGAGEMENTS :**

- Les inscriptions sont à transmettre à  
Office du Tourisme des Saisies, 316 Avenue des Jeux Olympiques, 73620 Les Saisies.
- Les chèques sont à libeller à l'ordre de l'Office du Tourisme des Saisies.
- Délais par voie de poste ou sur place : réception de l'inscription et du règlement avant le samedi 28 août 2010 à 18h (au-delà une majoration vous sera demandée)
- Annulation par le participant : possible en cas de force majeure (maladie, accident, etc...) sur présentation d'un justificatif avant le 28 août 2010. L'organisation conservera 5 € par dossier d'inscription.
- Annulation de la compétition : la décision d'annulation sera publiée dans la presse locale le vendredi 27 août 2010. Dans cette éventualité, les organisateurs se réservent le droit de conserver 5 € par dossier d'inscription.

## **ENGAGEMENT ECO-CITOYEN :**

Vous allez traverser des paysages somptueux en pleine nature, l'organisation vous demande d'être irréprochable sur votre gestion des déchets. Gardez vos papiers avec vous, des poubelles seront disponibles sur l'aire d'arrivée ou au niveau des ravitaillements. Ne sortez pas des sentiers balisés. Limitez au maximum votre impact, nous comptons sur vous.

## PRIX DES INSCRIPTIONS :

- L'inscription comprend la plaque, le vestiaire, le ravitaillement, le cadeau et le repas

	MINI DIAMANT	DIAMANT TEEN	DIAMANT JEUNE		DIAMANT VTT
Boucles	2 km	8 km	20 km	30 km	40 km
Année d'âge	2004 à 2001	2000 à 1997	1996 et avant		1992 et avant
<b>Moyen d'inscription : par voie de poste, avec règlement par chèque Ou inscription en ligne (CB sécurisée, service payant) avant le Samedi 28 Août</b>					
<b>1. Réception du dossier complet jusqu'au samedi 28 août 18h00 Moyen d'inscription : Par voie de poste avec règlement par chèque</b>					
	3 €	8 €	15 €	15 €	22 €
<b>Prix de l'inscription sur place le dimanche 29 août 12h00</b>					
	5 €	13 €	20 €	20 €	27 €

## ACCES AU DEPART :

Tous les départs se feront depuis le site des « Périots » en haut de station, à partir de 08h00 et jusqu'à 10h00 (sauf pour la mini-diamant) La remise des plaques se fera directement sur place au moment du départ.

## TRAVERSEE DE ROUTE :

Vous serez amené au cours du parcours à traverser des routes ouvertes à la circulation. Soyez extrêmement vigilant et respectez les consignes des contrôleurs en place.

## RAVITAILLEMENT :

Trois ravitaillements sur le parcours et un au site de départ/arrivée

## CHRONOMETRAGE :

Nous proposons aux participants d'établir leur temps à leur arrivée. Aucun classement n'en découle, la randonnée reste non compétitive.

## ARRIVEE ET REMISE DES PRIX :

Le lieu d'arrivée est aux Périots, au point de départ.. Tirage au sort à 17h00 sur le site pour tous les participants. Attention : les lots ne seront distribués qu'aux participants présents

## CASSE-CROÛTE DU MIDI :

Aux Périots, sous chapiteau de 12h00 à 15h00

Le repas est prévu dans le prix d'inscription des participants.

Le tarif de vente public est de 12 €.

## ACCÈS STATION :

Par la route :

- Paris, Lyon, Albertville : autoroutes A 6 et A 43
- Paris, Mâcon, Bellegarde : autoroutes A 6 et A 40 puis Annecy, Ugine, Albertville : N 508 et N 212
- Genève, Albertville : N 201, B 508, et N 212
- Italie : tunnels Mont-Blanc ou Fréjus

-Albertville, Beaufort, Arêches : D 925.

Par avion :

- Aéroport International de Genève : 105 km
- Aéroport de Chambéry : 70 km
- Aéroport International de Lyon-Satolas : 155 km.

Par le train :

- Gare d'Albertville (ligne Bourg Saint-Maurice)
- Trains directs de Paris, Nantes, Strasbourg...
- Paris - Albertville TGV 3 h 40
- Un service de cars assure la correspondance à l'arrivée des principaux trains (durée trajet : 30 mn).